

Rapport annuel
Faits saillants de l'année 2014-2015

Il est possible d'obtenir des exemplaires supplémentaires du présent rapport annuel en ligne (www.cespm.ca) ou auprès de la :

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes
82, rue Westmorland
C. P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1
Canada
Téléphone : 506-453-2844
Courriel : cespm@cespm.ca

Pour avoir un aperçu de la CESPМ et de ses activités, veuillez consulter le site Web à l'adresse suivante : www.cespm.ca.

ISBN: 978-0-919471-99-3

[Veuillez communiquer avec nous si vous souhaitez que votre nom figure sur notre liste d'envoi.](#)

LA CESPM

NOTRE MISSION

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) aide les établissements et les gouvernements à améliorer le milieu d'apprentissage postsecondaire

Extrait de la Loi sur la CESPM

1. La Commission doit avant tout, dans l'exercice de ses fonctions, tenir compte de sa responsabilité première d'améliorer et de maintenir le meilleur service possible aux étudiants pour qu'ils puissent bénéficier d'une acquisition continue du savoir, en
 - a) prenant les mesures nécessaires pour garantir des programmes d'études d'une durée suffisante et de meilleure qualité,
 - b) privilégiant l'évaluation et l'identification de l'acquis, ainsi que le transfert des crédits, selon le principe que le dédoublement d'efforts n'est pas nécessaire à l'obtention de crédits pour l'apprentissage déjà acquis avec succès,
 - c) assurant une transition sans heurt entre les études et le travail,
 - d) assurant un accès équitable et approprié aux possibilités d'études, notamment en rendant ces possibilités accessibles à des dates et à des endroits qui conviennent aux étudiants,
 - e) prenant les mesures nécessaires pour assurer la qualité de l'enseignement.

2. La Commission a pour fonctions principales
 - a) de prendre des mesures destinées à assurer l'amélioration continue de la qualité des programmes universitaires et de l'enseignement offert dans les établissements qui, sans limiter la portée générale de ce qui précède, peuvent comprendre la révision des programmes et des usages suivis dans les établissements pour assurer une telle amélioration et faire des recommandations aux établissements et aux Provinces,
 - b) d'assurer la collecte et la tenue des données et des informations ainsi que leur accès pour permettre la responsabilisation des établissements face au public et d'aider les établissements et les Provinces dans leur travail, ce qui, sans limiter la portée de ce qui précède, peut comprendre
 - (i) l'établissement de normes en matière de données et de systèmes,
 - (ii) l'établissement de prescriptions applicables aux rapports publics et la production de rapports publics, et
 - (iii) l'exécution d'études relatives aux politiques gouvernementales, aux préoccupations des établissements et aux questions relatives à l'enseignement postsecondaire, et la prestation de conseils aux établissements et aux Provinces sur ces sujets,
 - c) de prendre des initiatives pour encourager entre les établissements et les Provinces une coopération susceptible d'améliorer l'efficacité et l'efficacéité du système d'enseignement postsecondaire dans les Provinces, ce qui, sans limiter la portée générale de ce qui précède, peut comprendre
 - (i) l'encouragement des établissements à prendre des initiatives pour offrir des programmes communs, complémentaires et régionaux, et
 - (ii) l'encouragement d'ententes administratives, financières et de mise en commun des services qui réduisent les frais généraux des programmes et le prix de revient global pour les étudiants et les Provinces,
 - d) de continuer à développer et à administrer les transferts de fonds entre les Provinces pour les programmes régionaux, ce qui, sans limiter la portée générale de ce qui précède, peut comprendre le développement et l'administration d'ententes de financement pour des programmes dispensés en dehors de la région, afin de fournir des possibilités éducationnelles supplémentaires aux étudiants de la région, et
 - e) de prendre en charge toutes autres fonctions que peuvent lui assigner les ministres.

3. La Commission peut
 - a) fournir des services et remplir des fonctions, selon ce que peuvent convenir les ministres, à l'intention d'un ou plusieurs des établissements ou d'une ou plusieurs des Provinces,
 - b) fournir des avis et des services, selon ce que peuvent convenir les ministres, à l'intention d'une ou plusieurs des Provinces, dans l'établissement des politiques de financement de l'enseignement postsecondaire, et
 - c) recommander aux ministres le nom d'établissements d'enseignement postsecondaire pour les ajouter ou les retirer de la liste prescrite par [le -N.-É] règlement aux fins des définitions « établissements » et « universités » [de l'article 1 - N.-B]; [2002, c. 34, art. 11 - Î.-P.-É.].

Message de la présidente et de la directrice générale

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) vient de terminer une autre année fort occupée et très stimulante. Nous avons une énorme dette de reconnaissance envers les nombreux membres talentueux et dévoués de la Commission et des comités qui contribuent généreusement aux importantes réalisations de notre organisme et qui contribuent à rehausser sa valeur. Nous tenons aussi à souligner l'expertise, le travail et le dévouement des 11 membres du personnel de la Commission. Grâce à la contribution de toutes ces personnes, la productivité de la Commission est inégalée.

La CESPM reconnaît la nécessité et la valeur des examens internes et externes. Au cours de l'année financière écoulée, en plus de la surveillance interne régulière du rendement, la Commission a été soumise à des examens externes. Tout d'abord, un examen a eu lieu au niveau de l'organisme, puis un deuxième examen a porté sur les activités de la Commission en matière d'assurance de la qualité. De tels examens fournissent une excellente occasion d'obtenir des perceptions nouvelles du travail de la Commission et de repenser les approches actuelles pour l'exécution de son mandat. En même temps, comme cela a souvent tendance à se produire, ces processus d'examen ont entraîné certains retards dans les activités visées. Plus précisément, après des consultations étendues avec les établissements, la Commission a élaboré de nouvelles lignes directrices sur les cadres d'assurance de la qualité des établissements, mais leur publication a été reportée jusqu'à ce que soient confirmés les suivis des examens et les priorités qui en découleront. Pour la même raison, l'élaboration de normes relativement aux certificats et diplômes a aussi été reportée. Cependant, les établissements continuent de soumettre régulièrement des propositions de programmes et il y a donc encore beaucoup de travail lié à l'assurance de la qualité en cours à la Commission, comme vous le verrez plus en détail dans le présent rapport. Avec près de 20 propositions de programmes à examiner à la fin de l'année fiscale et des plans détaillés en voie d'élaboration pour tenir compte de l'examen susmentionné du travail de la Commission en matière d'assurance de la qualité, la prochaine année s'annonce aussi très occupée!



L'année écoulée a également été très stimulante du point de vue du travail lié aux données et à l'information. En plus de fournir aux intervenants et au public les résultats habituels de nos statistiques et de notre recherche, notamment les données sur les inscriptions et les résultats des diplômés, la Commission a été en mesure d'étendre son travail grâce à la collaboration et aux contributions en nature de nombreux intervenants. Ainsi, notre partenariat avec Statistique Canada, faisant intervenir Emploi et Développement social Canada (EDSC) et les gouvernements provinciaux, a mené au développement de deux projets de collaboration sur les parcours des étudiants pendant leurs études dans les universités des Maritimes et sur l'établissement de liens entre le parcours et les résultats des étudiants, ce qui devrait fournir des renseignements en 2016. De plus, la collaboration avec les gouvernements provinciaux a mené à la réalisation d'un sondage auprès des élèves de la 12^e année, et le travail avec les universités qui participent au Consortium canadien de recherche sur les études universitaires (CCREU) a permis à la Commission de tirer parti des données à un faible coût pour tous les intervenants et d'obtenir de nouveaux renseignements importants, en particulier auprès des étudiants de première et de quatrième année. À la fin de l'année, la Commission était aussi sur le point de lancer son projet de centre de données ouvertes, ce qui signifie une augmentation de l'accès à la mine de renseignements de la CESPM, incluant une autorisation explicite d'utiliser nos données.

Il y a deux ans, la Commission avait pris la décision de tenter de rendre ses recherches plus accessibles à un auditoire plus vaste et de communiquer de manière plus directe avec les médias. Nous sommes heureux de constater que cette décision a porté ses fruits, comme le montre le nombre de communiqués de presse et de comptes rendus connexes publiés dans les médias des Maritimes. Dans le même ordre d'idée, à la fin de l'année, la Commission préparait une nouvelle gamme de produits d'infographie pour mieux faire comprendre l'interaction très complexe des forces qui interviennent dans notre milieu postsecondaire.

Puisque nous ajoutons régulièrement de nouveaux renseignements sur notre site Web, nous vous invitons à venir le visiter afin d'être au courant des activités de la CESPM : www.mphec.ca.

En terminant, nous vous invitons à jeter un coup d'œil sur les œuvres gagnantes de cette année de notre concours de photos et vidéos pour les étudiants qui sont présentées dans le rapport. Nous avons été particulièrement enchantés par le degré d'humour dont ont fait preuve les étudiants dans les projets soumis et nous avons hâte de voir ce qu'ils nous proposeront l'année prochaine!

Carolyn Watters
Présidente, Dalhousie University, Nouvelle-Écosse

Mireille Duguay
Directrice générale

Table des matières

La Commission

À propos de la CESPМ	1
Cadre opérationnel et principes de fonctionnement	1
Ressources	1

Assurance de la qualité

Évaluation des programmes universitaires avant leur mise en œuvre	2
Assurance continue de la qualité	3
Suivi au approbations amorties de conditions	3
Validation du cadre d'assurance de la qualité des établissements	3
Évaluations effectuées en vertu des lois provinciales sur l'attribution de grades universitaires (Services aux provinces : N.-B. et N.-É.)	3

Données et information

Collecte des données sur les étudiants (Système d'information sur les étudiants postsecondaires [SIEP])	4
Évaluation du SIEP de la CESPМ	4
Programme de sondage sur les résultats des diplômés	4
Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU)	5
Couplage des données	6
Statistiques de base (mises à jour annuellement)	6
Données à l'appui des formules de financement (Services aux provinces : N.-B. et N.-É.)	6
Mesures du progrès et des résultats des étudiants	7
Tendances	7
Demandes personnalisée	7

Collaboration et services divers

Forum sur la collecte de données et la recherche	7
Entente du réseau informatique éducatif du N.-B. et de l'Î.-P.-É. (RIE)	8
Ententes interprovinciales et intra-Maritimes sur le financement des programmes	8
Services financiers (Services aux provinces)	8
Forums nationaux et internationaux	9

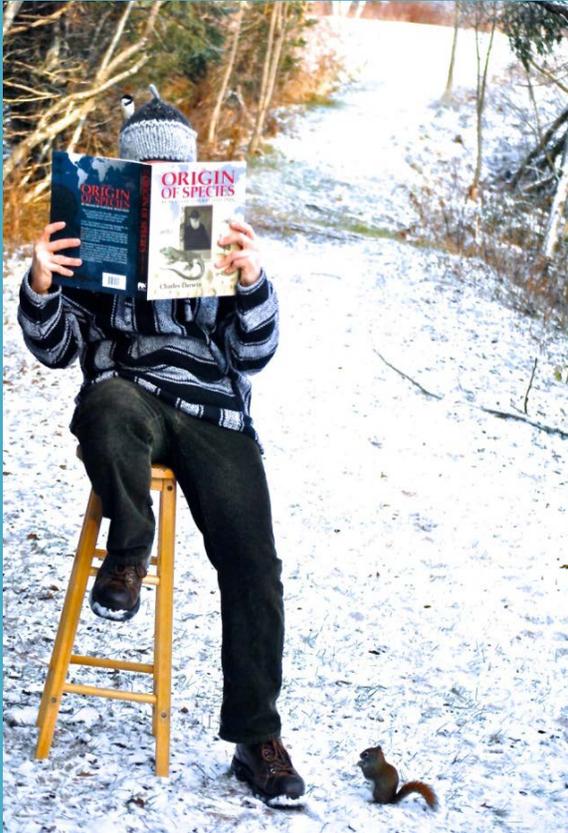
Partage du savoir	10
-------------------	----

ANNEXES (uniquement en ligne)

- A. [États financiers vérifiés](#)
- B. [Composition de la Commission et de ses comités](#)
- C. [Évaluations effectuées en vertu des lois provinciales sur l'attribution de grades universitaires](#)

Les gagnants du concours de photos et de vidéos de la CESPM pour les étudiants!

La photo gagnante



Jeremy Dussault, Mount Allison University

La vidéo gagnante



Maxwell Poole, Saint Mary's University



Alex Kall, Université du Nouveau-Brunswick (Fredericton)



Jessica MacDonald, NSCAD University

Les finalistes (photos)

Faits saillants de l'année 2014-2015

LA COMMISSION

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) aide les établissements et les gouvernements à améliorer le milieu d'apprentissage postsecondaire.



À propos de la CESPM

- La Commission est une organisation autonome qui est responsable devant les ministres chargés de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. La Commission compte 20 membres, plus une DG (nommée d'office).
- Une liste des membres de la Commission se trouve à [l'annexe B](#), à l'adresse suivante.
- La Commission tient environ cinq réunions par année, habituellement à tour de rôle dans les différents établissements d'enseignement.
- À la fin de l'exercice, la Commission comptait [11 employés permanents et contractuels](#).

Cadre opérationnel et principes de fonctionnement

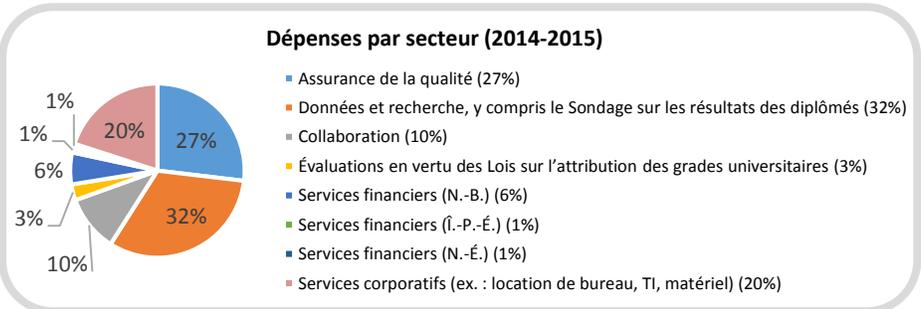
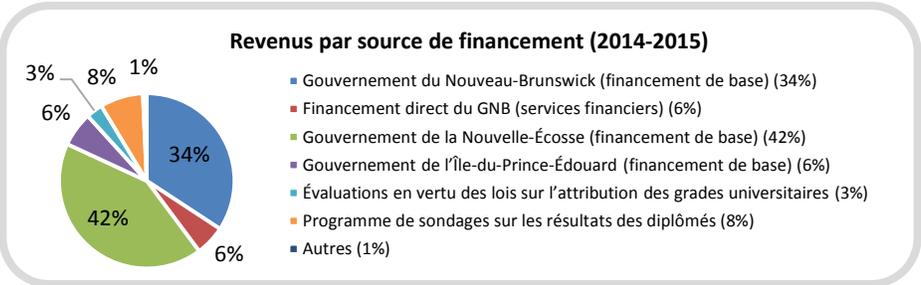
- La Commission dépend grandement des contributions des intervenants obtenues grâce à son cadre opérationnel (comités mixtes, groupes de travail s'appuyant sur l'expertise requise, etc.). La Commission gère un réseau de plus de 50 personnes dans ses groupes de travail et ses comités permanents, dont des comités mixtes avec l'Association des universités de l'Atlantique. Une liste des comités de la Commission (et de leurs membres) se trouve à [l'annexe B](#). Le mandat de tous les comités est affiché en ligne.
- La Commission obtient la contribution d'autres intervenants lors d'ateliers, de forums et de réunions, en plus de solliciter des commentaires officiels au moyen de divers outils (p. ex. son processus de distribution des programmes).

Ressources

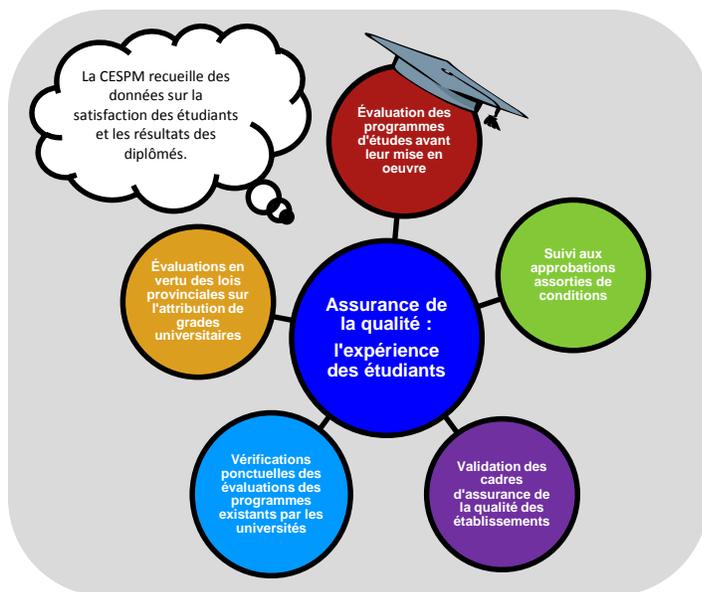
- Le financement de base de la Commission a été réduit de 1,2 % pour l'année courante (une quatrième année consécutive de réductions), et la Commission continue à absorber les ajustements au coût de la vie et autres frais inflationnistes.
- En 2014-2015, les revenus de la Commission pour son administration ont été de 1,62 million de dollars, et ses dépenses ont atteint environ 1,67 million de dollars. Les états financiers détaillés de la CESPM pour 2014-2015 se trouvent à [l'annexe A](#).

Le N.-B., la N.-É. et l'Î.-P.-É. dépensent plus de 1 milliard de dollars collectivement chaque année pour l'EPS

La CESPM est le principal organisme de reddition de comptes dans la région et elle dispose d'un budget annuel de 1 million de dollars



ASSURANCE DE LA QUALITÉ



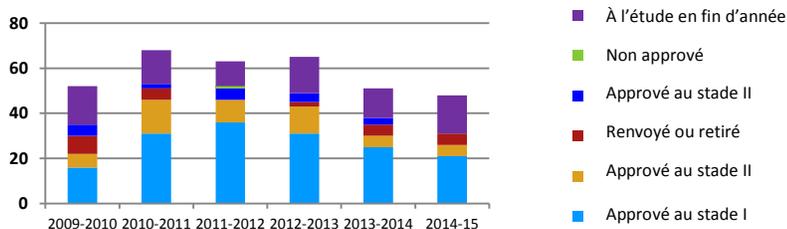
La Commission fournit des services d'assurance de la qualité pour toutes les universités financées par les deniers publics au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Les services d'assurance de la qualité de la Commission accordent une attention particulièrement à l'expérience des étudiants et mettent à profit un partenariat avec les établissements pour veiller à ce que les étudiants reçoivent une éducation et des services connexes de qualité tout au long de leur expérience universitaire

Évaluation des programmes universitaires avant leur mise en œuvre

- L'une des priorités majeures de la CESPM est l'évaluation des programmes d'études avant leur mise en œuvre. Dans le cadre de sa mission d'améliorer la qualité du système d'enseignement postsecondaire dans les Provinces maritimes, la Commission a recours à une vaste expertise interne et externe pour évaluer les propositions de création, de modification et d'abolition de programmes, assurant ainsi la conformité des programmes des établissements avec les normes régionales établies.
- Les universités des Provinces maritimes participent activement à la recherche de la qualité. En 2014-2015, 11 des 15 établissements qui relèvent du mandat de la Commission lui ont fait une soumission pour un total de 48 propositions de programmes.
- L'évaluation comprend le stade I (processus accéléré) et le stade II.
- Le [Comité consultatif AUA-CESPM sur les affaires universitaires](#) collabore activement avec les établissements pour s'assurer que les projets de programmes répondent entièrement aux critères établis. Les projets de programme qui ne répondent pas sont soumis à une évaluation de stade II (c'est-à-dire un processus itératif avec les établissements et les comités de la Commission).

Projets de programmes examinés par la CESPM (2009-2010 to 2014-2015)



En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, seuls les étudiants qui sont inscrits dans un programme approuvé par la CESPM sont admissibles à l'aide financière aux étudiants.

À peu près tous les programmes menant à un grade qui sont actuellement offerts dans les universités des Maritimes ont été approuvés par la CESPM.

Au total, **74 %** des programmes ont été évalués au stade I.

Parmi les évaluations de stade I, **83 %** ont été approuvées en 10 semaines ou moins.

Les 8 évaluations de stade II ont mené à des **modifications** des programmes (**5**) ou au **retrait** des programmes (**3**).

Assurance continue de la qualité

- Il incombe aux universités de continuellement s'assurer de la qualité des programmes et des services qu'elles offrent aux étudiants. Cela se fait en grande partie au moyen d'examens internes et externes menés à intervalles réguliers et gérés de manière autonome par chaque université. Le rôle principal de la Commission est de confirmer que de tels examens se tiennent vraiment et de valider que les cadres des établissements en matière d'assurance de la qualité se conforment aux normes régionales convenues.

Suivi aux approbations assorties de conditions

- L'approbation des programmes peut à l'occasion être assortie de conditions qui exigent un suivi. La Commission indique publiquement les programmes dont l'approbation est assortie de conditions : [Programmes à l'étude](#).
- La Commission surveille le niveau de conformité à ces conditions afin de s'assurer qu'elles soient respectées au cours de la mise en œuvre des programmes.

Validation du cadre d'assurance de la qualité des établissements

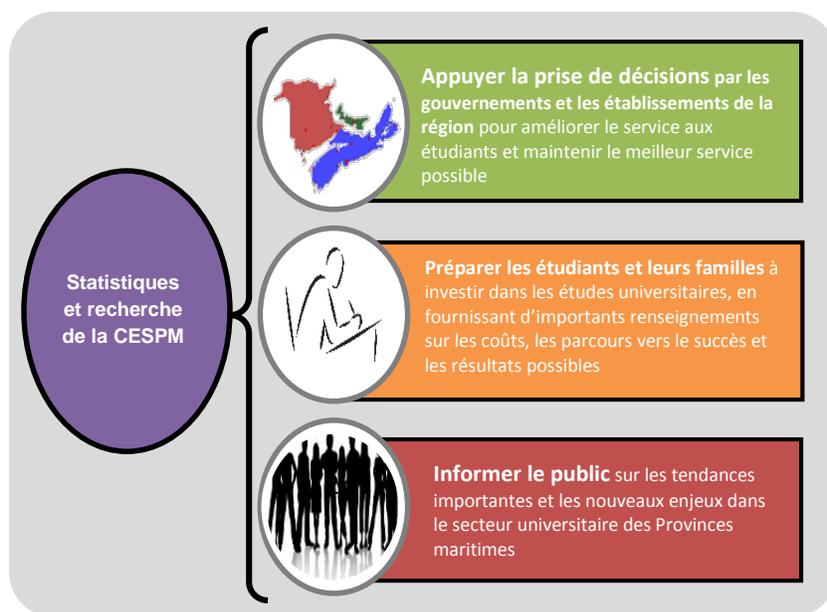
- La Commission travaille activement à l'élaboration de nouvelles lignes directrices sur les cadres d'assurance de la qualité des établissements pour aider les universités à améliorer leurs politiques et leurs procédures dans ce domaine.
- La Commission a approuvé les nouvelles directives à l'automne 2014; la publication est reportée jusqu'à ce que soient confirmées les étapes suivant l'examen des activités de la Commission en matière d'assurance de la qualité.
- La Commission a aussi fait beaucoup de travail pour préparer un cadre stratégique visant à orienter la validation des cadres d'assurance de la qualité des établissements. Toutefois, le travail dans ce domaine a également été mis en attente dans le contexte de l'examen des activités de la Commission en matière d'assurance de la qualité.



Évaluations effectuées en vertu des lois provinciales sur l'attribution de grades universitaires (Services aux provinces : N.-B. et N.-É.)

- À la demande du ministre, la Commission mène un ensemble varié d'évaluations en vertu de la *Loi sur l'attribution de grades universitaires* du Nouveau-Brunswick.
- À la fin de l'exercice, la Commission avait effectué [les évaluations](#) suivantes :
 - *Master of Arts in Counselling Psychology (maîtrise ès arts en counselling psychologique)* (programme existant) – Yorkville University
 - *Master of Business Administration / Executive Master of Business Administration (maîtrise en administration des affaires / maîtrise en administration des affaires à l'intention des cadres)* (programme existant) – University of Fredericton
- *Master of Education, Specializations in Educational Leadership and Inclusive Education, and Adult Education (maîtrise en éducation avec spécialisations en leadership éducationnel et inclusion scolaire [nouveau], et en éducation des adultes [suivi])* – Yorkville University
- À la fin de l'année, l'évaluation suivante était en cours :
 - *Bachelor of Business Administration (baccalauréat en administration des affaires)* (examen de suivi) – Yorkville University
- En novembre 2014, la Commission a approuvé un cadre (pilote) pour l'évaluation des modifications proposées aux programmes désignés en vertu de la *Loi sur l'attribution de grades universitaires* du Nouveau-Brunswick. Les procédures de telles évaluations seront affichées sur le site Web de la CESPM.
- Aucune évaluation n'a été réalisée en vertu de la *Degree Granting Act* (loi sur l'attribution de grades universitaires) de la Nouvelle-Écosse.
- L'annexe C fournit plus de détails sur les évaluations effectuées en vertu des lois sur l'attribution de grades universitaires en 2014-2015.

DONNÉES ET INFORMATION



La Commission collige des données et élabore des statistiques et des produits de recherche reconnus à l'échelle nationale en tant que sources crédibles de renseignements sur l'éducation postsecondaire. Cet effort vise en particulier à circonscrire les caractéristiques des programmes ainsi que les voies ou les courants éducatifs et d'autres facteurs qui influent sur les progrès des élèves, l'obtention d'un grade universitaire et les résultats des diplômés.

La Commission met des sources d'information à valeur ajoutée à la disposition des gouvernements, des établissements d'enseignement postsecondaire, des étudiants et de la population en vue d'accroître la sensibilisation et de susciter le dialogue à l'égard des questions et des possibilités qui touchent l'éducation postsecondaire dans les Maritimes.

Collecte des données sur les étudiants (Système d'information sur les étudiants postsecondaires [SIEP])

- La CESP collige chaque année des données sur les programmes et les cours offerts par les établissements, les caractéristiques démographiques des étudiants, les inscriptions aux programmes et aux cours et le transfert des crédits pour combler de nombreux besoins en matière de renseignement de la Commission ainsi que des gouvernements provinciaux, des universités et d'autres groupes qui ont un intérêt dans l'éducation postsecondaire. Les universités des Maritimes ont fourni 199 éléments de données dans le SIEP pour 88 297 étudiants inscrits ou diplômés durant l'année universitaire 2013-2014.
- La collecte des numéros d'identification provinciaux attribués aux élèves dans le système scolaire de la maternelle à la 12e année est maintenant entièrement fonctionnelle. Tous les établissements rapportent maintenant les numéros d'identification provinciaux des nouveaux élèves des Maritimes qui arrivent directement de l'école secondaire dans leur province. À l'avenir, cet élément de données appuiera le couplage entre les ensembles de données sur les élèves de la maternelle à la 12e année et sur les étudiants des universités pour fournir des renseignements sur la transition des étudiants vers des études supérieures.
- Le logiciel de vérification des données exclusif de la CESP a été mis à jour en 2014 pour mieux indiquer le pays de citoyenneté.

Évaluation du SIEP de la CESP

- En 2014-2015, la CESP a lancé la phase 1 de l'examen du SIEP. Cet examen offre la possibilité d'améliorer le système en rationalisant les exigences relatives aux données et à leur collecte afin de s'assurer de son optimisation pour répondre aux besoins de la région.
- L'examen comprend un aperçu de l'état actuel du SIEP de la CESP et une étude de faisabilité sur l'ajout au mandat de la Commission de la collecte et de l'analyse des données qui seraient soumises au SIEP par les collèges des Maritimes.
- La consultation des fournisseurs de données actuels a été entreprise lors du Forum sur la collecte de données et la recherche de la CESP tenu en mars 2015. Des représentants des collèges communautaires des Maritimes ont été invités au Forum à titre d'observateurs.
- La consultation des collèges inclura une visite à chacun en 2015-2016 pour étudier les possibilités de collaboration.

Programme de sondage sur les résultats des diplômés

- Le Programme de sondages sur les résultats des diplômés renseigne sur le financement des études, les résultats liés à l'emploi, la mobilité des diplômés et la poursuite des études. Il porte exclusivement sur les diplômés de premier cycle des universités des Maritimes et il suit un cycle de six ans, qui comprend deux cohortes de diplômés (les membres des deux cohortes font l'objet d'une entrevue deux ans après avoir obtenu leur diplôme, et les étudiants de l'une de ces deux cohortes sont également sondés six ans après avoir obtenu leur diplôme).

- En 2014-2015, le travail connexe suivant était en cours :

Réalisé grâce à la collaboration et à la contribution en nature des universités participantes et le soutien financier des gouvernements provinciaux

Sondage auprès des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2012 (deux ans plus tard)

- Sondage en ligne ou par téléphone auprès de 2 895 diplômés des programmes de baccalauréat, terminé en décembre 2014;
- L'analyse des données est en cours.

Sondage auprès des élèves de 12^e année des écoles secondaires des Maritimes

- Sondage en ligne auprès de 5 219 élèves de 175 écoles secondaires, terminé en juin 2014;
- La collecte de données est terminée;
- Les données sur les attentes à l'égard de l'éducation postsecondaire et la valeur accordée aux études supérieures seront comparées aux résultats des diplômés pour déterminer dans quelle mesure les attentes sont atteintes;
- Le premier rapport d'une série devrait être publié en avril 2015.

Réalisé grâce à la collaboration et à la contribution en nature des ministères de l'Éducation des provinces participantes

Faits saillants des données publiées en 2014-2015

Réduction des inscriptions dans les universités des Maritimes

- Depuis 2012-2013, le nombre total d'inscriptions dans les universités des Maritimes a **diminué de 1,1 % pour atteindre 69 664 étudiants.**
- Au cours de la période de 10 ans commençant en 2003-2004, les inscriptions dans les universités des Maritimes ont diminué de 3 000 étudiants, soit 4,1 %. Cette tendance varie selon l'origine des étudiants :

Étudiants des Maritimes : **- 16 %** Autres Canadiens : **+ 11 %** Étudiants internationaux : **+ 77 %**

- Au cours des 10 prochaines années, on prévoit une diminution de l'ordre de 15 % de la population en âge de poursuivre des études universitaires dans les Maritimes.

Réduction du nombre d'étudiants des Maritimes qui choisissent de faire des études universitaires

- Traditionnellement, le taux de participation des résidents des Maritimes aux études universitaires est bien supérieur à la moyenne canadienne, mais l'écart se réduit (le taux de participation à l'échelle nationale augmente, tandis qu'il diminue lentement chez les résidents des Maritimes).
- La demande pour une éducation universitaire diminue chez les résidents des Maritimes depuis 2003-2004. La situation varie cependant selon la province.

N.-B. : - 1,4 % (jusqu'à 18,3 %) **N.-É. : - 3 %** (jusqu'à 21 %) **Î.-P.-É. : - 0,5 %** (jusqu'à 18,6 %)

Stabilisation du nombre de diplômés universitaires dans les Maritimes

- En 2012, les universités des Maritimes ont décerné **15 247 grades, diplômes et certificats**; il s'agit d'une augmentation de 0,3 % par rapport à l'année précédente, mais d'une baisse de 6 % sur les cinq dernières années.
- En 2012, un grade sur huit a été décerné à un étudiant international et cette proportion est appelée à augmenter au cours des prochaines années.
- Entre 2007 et 2012 :
 - le nombre de grades de **premier cycle** décernés a **diminué de 11 %**, pour s'établir à 11 325.
 - un total de 2 768 grades de **maîtrise** ont été conférés, ce qui représente une **augmentation de 22 %**.
 - le nombre de **doctorats conférés a atteint 167**, ce qui représente une **augmentation de 1 %**.

Hausse de 3 % des droits de scolarité dans les universités des Maritimes

- Les droits de scolarité d'études de premier cycle en arts et en sciences variaient entre **5 520 \$ et 7 488 \$** dans la région et augmentent en **moyenne de 3 % annuellement depuis 2012-2013.**
- Les autres frais obligatoires (par exemple association étudiante, services de santé et éducation physique) variaient entre **255 \$ et 1 173 \$ et augmentent en moyenne de 6 % annuellement depuis 2012-2013.**

Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU)

- Le Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) est un excellent exemple de ce qu'une collaboration régionale peut faire plus efficacement et plus économiquement que des partenaires à titre individuel.
- La Commission a signé des accords de partage des données avec les cinq universités des Maritimes qui ont participé aux sondages réalisés par le CCREU – le sondage auprès des finissants mené en 2012 et le sondage mené en 2013 auprès des nouveaux étudiants, ce qui inclut des détails sur l'évaluation que font les étudiants de leurs études universitaires et des résultats (p. ex., modes de financement des études et endettement étudiant).

Couplage des données



- La Commission a complètement réussi à transformer les données que les universités soumettent au SIEP chaque année pour en faire une ressource de données à l'échelle du réseau qui établit un couplage des dossiers des étudiants entre les établissements des Maritimes et dans le temps.
- On a demandé aux diplômés des universités des Maritimes leur consentement pour faire le couplage entre les réponses au sondage et leurs données administratives (promotions de 2007 et de 2012). Les données intégrées qui en ont résulté permettent une analyse en profondeur des relations entre les parcours éducatifs et les résultats des étudiants.
- Des discussions entre Statistique Canada et la CESPM quant à l'avenir du SIEP dans les Maritimes et au Canada ont mené à la conception en 2014 de deux projets d'intérêt mutuel qui sont en cours d'élaboration sur les sujets suivants : 1) le parcours des étudiants et 2) les résultats des diplômés.
- Les deux projets serviront de modèle pour l'élaboration de comparateurs nationaux fondés sur les données du SIEP et contribueront grandement à la valeur ajoutée du SIEP. La Commission a pour rôle de fournir des conseils et un soutien, tandis que Statistique Canada exécute le travail.
- La Commission continue de fournir des données longitudinales à la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) en vertu d'une entente de partage des données avec la SRSA et le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour appuyer le projet Un avenir à découvrir. La CESPM continuera de faire le suivi de ces étudiants dans la base de données du SIEP jusqu'aux données de 2014-2015 afin de fournir de l'information-clé sur la participation aux études universitaires, les taux de persévérance et de diplomation et le temps nécessaire à l'obtention d'un diplôme.

Statistiques de base (mises à jour annuellement)

- Chaque automne, la CESPM diffuse un ensemble normalisé de tableaux statistiques et de bases de données téléchargeables qui constituent une source d'information sur des indicateurs et des tendances-clés dans le réseau des universités des Maritimes.
- Les tableaux et les données suivants sont disponibles sur le site Web de la CESPM :
 - Les tableaux statistiques sur les inscriptions et les équivalents temps plein.
 - Tableaux sur les diplômes décernés
 - [Données sur les droits de scolarité des étudiants de premier, deuxième et troisième cycles, ainsi que des étudiants internationaux](#)

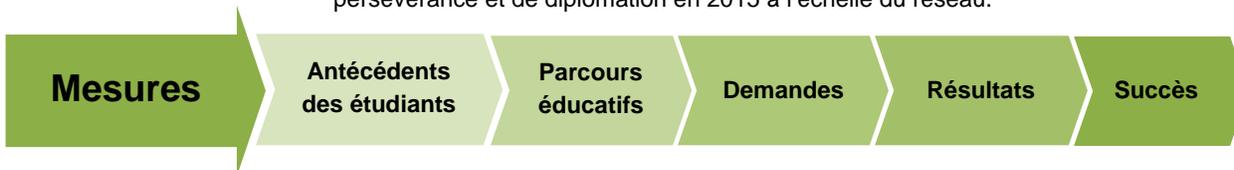


Données à l'appui des formules de financement (Services aux provinces : N.-B. et N.-É.)

- À titre de service aux provinces, la CESPM fournit annuellement au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse des mesures clés calculées provenant du SIEP à l'appui de leurs formules de financement.
- La CESPM fournit l'équivalence de cours complet, l'équivalence de cours complet pondérée, l'équivalence à temps plein et le nombre d'inscriptions, des mesures utilisées pour établir divers éléments de la formule de financement des programmes de la Nouvelle-Écosse.
- La Commission calcule les équivalences à temps plein pondérées pour l'année complète utilisées dans la formule de financement servant à la répartition de la subvention de fonctionnement sans restriction aux universités du Nouveau-Brunswick. Ces données sont aussi utilisées dans le calcul annuel de l'Accord de transfert régional (détails sous Ententes interprovinciales et intra-Maritimes sur le financement des programmes).

Mesures du progrès et des résultats des étudiants

- La Commission élabore des mesures du progrès et des résultats des étudiants, fondées sur les données administratives sur les étudiants (dans le SIEP) et sur les données du sondage sur les résultats des diplômés. Il s'agit là de la composante principale du programme de recherche de la CESPM. Le projet extrait une valeur accrue des sources de données existantes en structurant des mesures robustes qui étayent les thèmes suivants : la demande en études universitaires; les progrès des étudiants (p. ex. la persévérance et l'obtention du diplôme); le parcours éducatif (p. ex. le temps nécessaire à l'obtention d'un diplôme, le changement d'établissement, le nombre de cours suivis par année); les résultats (p. ex. l'emploi, le financement des études, l'inscription à un programme d'éducation complémentaire, la mobilité et les perceptions par rapport à l'expérience universitaire).
- En 2014-2015, la méthodologie pour obtenir les données sur les taux de persévérance et de diplomation et le temps nécessaire à l'obtention d'un diplôme à l'échelle du réseau a été raffinée et finalisée. Les fournisseurs de données ont été consultés à ce sujet lors du Forum annuel sur la collecte de données et la recherche, qui s'est tenu en mars 2015. On prépare actuellement la publication des données sur les taux de persévérance et de diplomation en 2015 à l'échelle du réseau.



Tendances

- La Commission publie des condensés annuels sur les statistiques des Maritimes et de chaque province qui montrent les tendances à des intervalles de 1, de 5 et de 10 ans. Deux condensés ont été publiés en 2014-2015 : [Diplômes décernés](#) (2012), publié en mai 2014, et [Inscriptions à l'université](#) (2013-2014), publié en février 2015.

Demandes personnalisées

- La Commission a fourni, sur demande, des mesures et des fichiers de données personnalisés aux gouvernements, aux établissements et à d'autres intervenants.

Collaboration et services divers

La Commission sait qu'on obtient beaucoup plus grâce à la coopération avec les intervenants. Chaque groupe d'intervenants apporte un morceau différent et important du casse-tête en offrant chacun leur perspective quant à la question en jeu. Le travail en collaboration a, plus d'une fois, donné des résultats positifs, et il a permis de s'assurer que les efforts de la Commission correspondent aux besoins et aux attentes des intervenants.

En outre, dans bien des cas, le travail en collaboration constitue une approche rentable pour tous les partenaires.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, la Commission mobilise constamment la participation de ses partenaires.



Forum sur la collecte de données et la recherche

- Chaque année, la Commission tient un Forum sur la collecte de données et la recherche et donne ainsi aux fournisseurs de données, aux représentants provinciaux et au personnel de la Commission la possibilité de discuter des activités de collecte de données et de recherche de la Commission.
- Le dernier forum a eu lieu le 27 mars 2015, à Halifax (Nouvelle-Écosse). Des chercheurs institutionnels, des registraires et des représentants provinciaux responsables de l'éducation postsecondaire ont participé à ce forum. Des représentants des collèges communautaires ont aussi été invités à titre d'observateurs.
- Le Forum a porté surtout sur le lancement de l'examen du SIEP de la CESPM et sur une mise à jour des mesures du progrès et des résultats des étudiants. L'ordre du jour comprenait aussi une séance d'information sur les données à soumettre au SIEP et une mise à jour sur les projets de recherche dans le cadre du Programme de sondages sur les résultats des diplômés.

Entente du réseau informatique éducatif du N.-B. et de l'Î.-P.-É. (RIE)

- Le réseau informatique éducatif (RIE) du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, dont la Commission est l'un des signataires, assure une connectivité entre ses membres et avec le reste du monde depuis 43 ans. D'autres avantages sont également offerts, dont les achats et les contrats de licences en commun, la mise en commun des services de soutien, la prestation de services réseau et l'échange d'information.
- C'est un projet original qui crée une plateforme de services partagés tout à fait novatrice et pratique, transcendant les frontières provinciales.
- Au cours de la dernière année, le RIE a continué de collaborer pour fournir à ses établissements membres les meilleures technologies de réseautage et d'autres services partagés, au plus bas coût possible. Soulignons notamment que le RIE est en voie d'étendre ses services partagés en installant Sharepoint à un de ses sites.
- De plus, l'identité fédérée a été instaurée. Elle permet aux utilisateurs de différents établissements de se connecter facilement et librement, quel que soit l'endroit où ils se trouvent, à des ressources qui donnent un accès facile et pratique à un vaste ensemble de données ouvertes.
- Le RIE a fourni des fonds en vue de la rénovation du Centre de données de l'UNB, qui offrira de l'espace pour loger les systèmes de production ou de reprise après catastrophe et les serveurs selon le principe du recouvrement des coûts. Cette mesure garantira la fiabilité et la continuité des services partagés existants du RIE.

Ententes interprovinciales et intra-Maritimes sur le financement des programmes

- La Commission a continué d'administrer les ententes conclues avec les autres provinces canadiennes pour le placement des étudiants des Maritimes dans des programmes d'études non offerts dans la région. En 2014-2015, **519 étudiants de l'Atlantique** ont bénéficié de ces ententes.
- La Commission a également géré l'Accord de transfert régional (ATR) en vertu duquel chacune des trois provinces des Maritimes accepte de financer ses résidents inscrits dans un programme universitaire de l'une des deux autres provinces si ce programme n'est pas offert dans la province de résidence de l'étudiant. Par conséquent, pour l'exercice 2012-2013, le dernier pour lequel on disposait de statistiques au moment de la préparation du budget de 2014-2015, **1 155 étudiants** au total avaient pu bénéficier de l'ATR.
- Par ailleurs, grâce à l'entente de financement interprovincial du Collège vétérinaire de l'Atlantique, **217 étudiants de l'Atlantique** en médecine vétérinaire et en sciences vétérinaires ont reçu une aide financière en 2012-2013, dernière année pour laquelle on disposait de statistiques au moment de la préparation du budget. Cette entente est administrée par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard.

Services financiers (Services aux provinces)

Nouveau-Brunswick

- La Commission est chargée de la préparation du budget de la formation universitaire (qui comprend également le Collège de technologie forestière des Maritimes). Ce budget comprend le calcul des subventions de fonctionnement (subventions sans restriction, subventions pour les droits de scolarité et subventions avec restrictions) et les divers transferts au moyen des accords interprovinciaux auxquels le gouvernement participe.
- La CESPM administre aussi le budget de la formation universitaire tout au long de l'année, dont le compte de réserve du gouvernement provincial. Elle doit notamment présenter des états financiers vérifiés pour le financement de la formation universitaire de la province.
- La Commission soutient le Groupe de travail des finances N.-B./CESPM et siège au comité bipartite qui revoit les projets soumis en vertu du Programme provincial d'entretien différé des universités.
- Ce travail se fait selon le principe du recouvrement des coûts.

Île-du-Prince-Édouard

- La Commission est chargée de la préparation du budget de la formation postsecondaire. Elle doit notamment établir les montants prévus au budget pour les divers transferts en vertu des ententes interprovinciales auxquelles participe la province.
- La Commission achemine les fonds accordés par le ministère de la Santé au titre de la contribution de l'Île-du-Prince-Édouard aux frais de formation des résidents à l'École de médecine de Dalhousie.
- La Commission administre également le budget de l'enseignement postsecondaire au cours de l'année, y compris le compte de réserve du gouvernement provincial. Elle doit notamment présenter des états financiers vérifiés pour le financement de la formation universitaire de la province.

Forums nationaux et internationaux

- La Commission est membre de divers comités et groupes de travail et, à ce titre, peut être déléguée par les ministres des Maritimes pour représenter les trois provinces des Maritimes.
- La Commission participe aux forums suivants :
 - Comité des rapports financiers de la région de l'Atlantique;
 - Association canadienne de planification et de recherche institutionnelles;
 - Sous-comité de l'assurance de la qualité du Conseil des ministres de l'Éducation;
 - Réseau international des organismes de promotion de la qualité en enseignement supérieur;
 - Comité consultatif national sur les données d'éducation postsecondaire;
 - Consortium pancanadien sur les admissions et les transferts;
 - Comité de gestion stratégique;
 - Sous-comité de gestion stratégique du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE).

2014-2015

Partage du savoir

ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Publications :

- *Programmes à l'étude* : La CESPM publie régulièrement par voie électronique de l'information sur les projets de programmes faisant l'objet d'un examen, soit :
 - Le 9 juin 2014
 - Le 8 décembre 2014
 - Le 23 février 2015

Présentations :

- *Quality assurance, Maritime universities and the MPHEC: A focus on students.* CBU, November 25, 2014

DONNÉES ET INFORMATION

Publications:

- *Condensé annuel : Diplômes décernés en 2012, mai 2014.*
- *Droits de scolarité, frais accessoires et frais de résidence de 2014-2015, septembre 2014*
 - Tableau A : Premier cycle en arts et en sciences – droits de scolarité (temps plein), rabais provinciaux sur les droits de scolarité et bourses;
 - Tableau B : Deuxième et troisième cycles en arts et en sciences – droits de scolarité (temps plein), rabais provinciaux sur les droits de scolarité et bourses;
 - Tableau C : Frais accessoires et frais de résidence pour les étudiants de premier cycle.
- *Statistiques sur les inscriptions, les équivalences à temps plein et les diplômes décernés; publication en novembre 2014 de 18 tableaux statistiques et de 3 bases de données téléchargeables :*
 - Inscriptions par province, établissement et régime d'études (2009-2010 à 2013-2014);
 - Inscriptions au premier cycle par province, établissement et régime d'études (2009-2010 à 2013-2014);
 - Inscriptions aux deuxième et troisième cycles par province, établissement et régime d'études (2009-2010 à 2013-2014);
 - Équivalents à temps plein (ETP) en date du 1er décembre par province, établissement et régime d'études (2009-2010 à 2013-2014);
 - Inscriptions des étudiants internationaux par province, établissement et régime d'études, et comme pourcentage du nombre total d'inscriptions (2009-2010 à 2013-2014);
 - Inscriptions par province, domaine d'études principal et niveau d'études (2009-2010 à 2013-2014);
 - Inscriptions par province, statut d'immigrant, province de résidence et niveau d'études (2009-2010 à 2013-2014);
 - Inscriptions par province, établissement et sexe (2009-2010 à 2013-2014);
 - Inscriptions par province, domaine d'études et sexe (2009-2010 à 2013-2014);
 - Inscriptions par province, établissement et groupe d'âge (2009-2010 à 2013-2014);
 - Diplômes décernés par province, établissement et type de diplôme (2009-2013);
 - Grades décernés par province, type de diplôme et orientation du programme (2009-2013);
 - Grades de premier cycle décernés par province, établissement et domaine d'études (2013);
 - Grades de deuxième et troisième cycles décernés par province, établissement et domaine d'études (2013);
 - Grades de premier cycle décernés par province d'études, principal domaine d'études, statut d'immigrant et province de résidence (2013);
 - Grades des cycles supérieurs décernés par province d'études, principal domaine d'études, statut d'immigrant et province de résidence (2013);
 - Grades décernés par province, type de diplôme et groupe d'âge (2013);
 - Grades décernés par province, type de diplôme et sexe (2013).

Présentations :

- *Benchmarking and Collaborative Opportunities, 2014, Symposium du Conseil sur les accords de transfert du Nouveau-Brunswick et du Groupe de l'évaluation sur la reconnaissance des acquis du Nouveau-Brunswick; le 21 octobre 2014 – Moncton (N.-B.)*
- *LinkPlus 3.0: Probabilistic Record Linkage enabling longitudinal linkage of student records in MPHEC PSIS, 23e conférence annuelle de l'Association canadienne de planification et de recherche institutionnelles (ACPRI); le 28 octobre 2014 – Hamilton (Ontario)*
- *Programme de sondages sur les résultats des diplômés de la CESPM, Pan-Canadian Graduate Outcomes Data Priorities meeting (CESC); le 11 mars 2015 – Toronto (Ont.)*
- *Transitions and Trends in Maritime University Education, le 13 mars 2015 – Halifax (N.-É.)*
- *Examen du SIEP de la CESPM, Forum sur la collecte de données et la recherche, CESPM; le 27 mars 2015 – Halifax (N.-É.)*

- *Vue d'ensemble du SIEP de la CESPМ, Forum sur la collecte de données et la recherche, CESPМ; le 27 mars 2015 – Halifax (N.-É.)*
- *Mesures du progrès et des résultats des étudiants, Forum sur la collecte de données et la recherche, le 27 mars 2015 – Halifax (N.-É.)*
- *Les données soumises au SIEP, Forum sur la collecte de données et la recherche, CESPМ; le 27 mars 2015 – Halifax (N.-É.)*
- *Livrables du Programme de sondages sur les résultats des diplômés, Forum sur la collecte de données et la recherche, CESPМ; le 27 mars 2015 – Halifax (N.-É.)*
- *Sondage auprès des finissants mené en 2012 par le CCREU*
- *Accent sur les universités des Maritimes, Forum sur la collecte de données et la recherche, CESPМ; le 27 mars 2015 – Halifax (N.-É.)*
- *Transitions and trends in Maritime University Education, AEEE, Halifax, March 13, 2015*
- *“Why go to university? A degree, especially a B.A., is not worth it... Or is it?” Labour market outcomes of Nova Scotia University Graduates. Atlantic Conference on Public Administration, Jan 31, 2015, Halifax*

AUTRES

Publications :

- *Rapport annuel – Faits saillants 2013-2014; octobre 2014.*

Présentations :

- *Strategic Plan Development, CANHEIT 2014; le 2 juin 2014 – Charlottetown (Î.-P.-É.)*